



Vie municipale
Petites Villes de demain
P.6



Vie locale
Vive le compost !
P.12



Santé & Vie Sociale
Future maison des internes
P.16

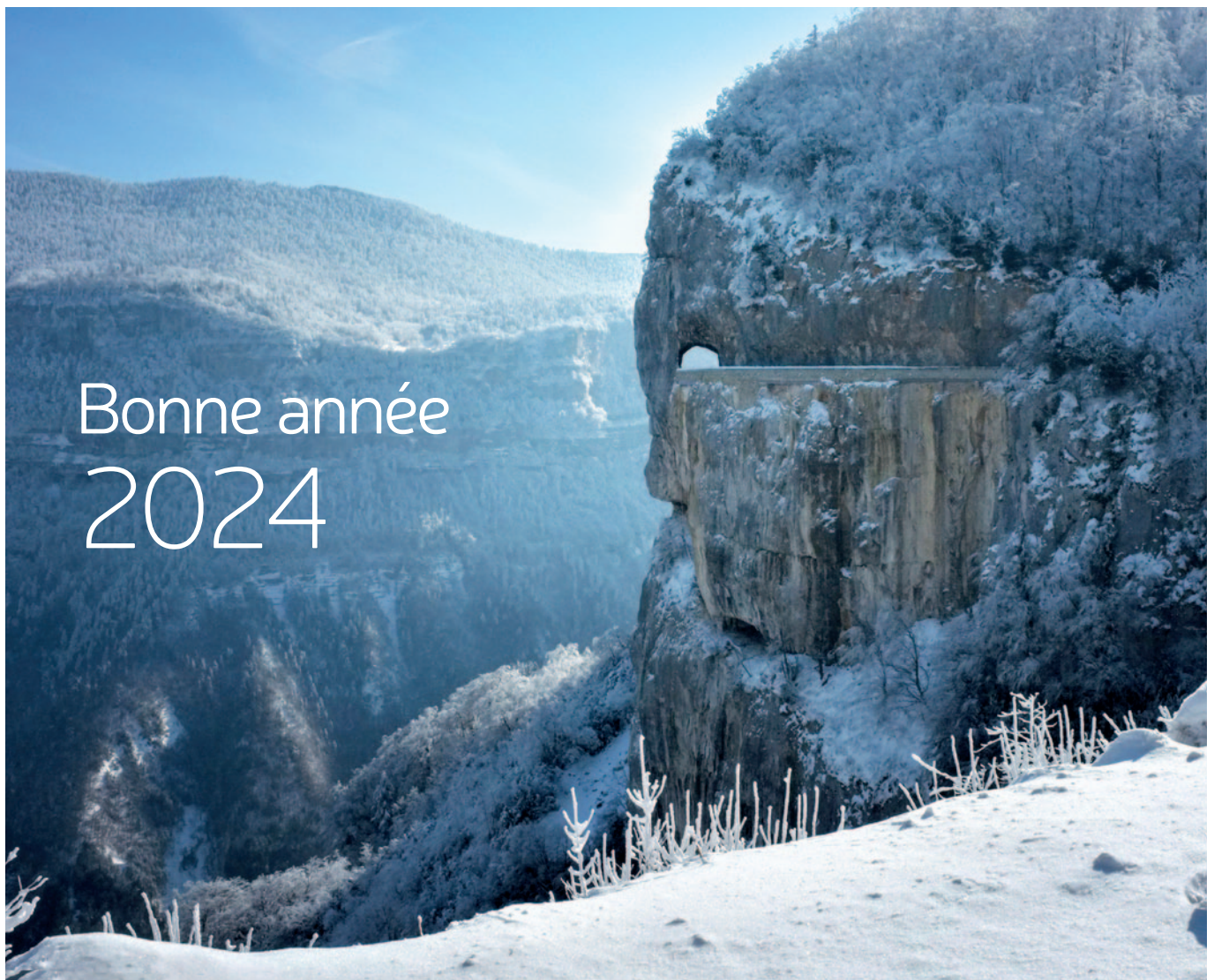


Vie associative
Le Centre Social a 50 ans
P.20

JOURNAL DE LA VILLE DE

St Jean en Royans

N° 42 - Janvier 2024



Bonne année
2024



Le mot du maire

Ce rendez-vous désormais semestriel est l'occasion de partager avec vous les dernières nouvelles qui montrent le dynamisme de notre commune.

Les six derniers mois ont été riches en événements et en avancées significatives pour notre ville.

Nous avons travaillé assidument pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) cohérent et adapté à nos besoins. Ce PLU a été validé, ouvrant la voie à une planification respectueuse de notre identité locale et orientée vers un développement durable.

La création d'une Maison des Internes en Médecine, en étroite collaboration avec le Pôle de santé, s'est concrétisée. Cet espace dédié permettra aux internes de disposer d'un lieu propice à leur formation et favorisera les échanges interprofessionnels avec l'espoir de l'installation de l'un d'entre eux sur notre commune.

Enfin, le 20 décembre dernier, nous avons signé la Convention d'Orientation de Revitalisation du Territoire dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain». Cette convention ouvre de nouvelles perspectives pour le développement harmonieux de notre commune en renforçant notre attractivité, en favorisant l'emploi local et en préservant notre patrimoine.

Ces avancées témoignent de notre engagement à construire un cadre de vie toujours plus agréable, dynamique et en phase avec les attentes de chacun.

La création artistique est aussi présente dans notre commune. En partenariat avec la Médiathèque et la société Orange, une œuvre de street-art a surgi, Place de la Poste, sur un mur en mauvais état. Un nouveau projet artistique embellira prochainement la Place Maurice Faure avec une sculpture, témoignage du passé industriel et artisanal de notre commune qui viendra enrichir notre patrimoine.

Nous sommes impatients de vous faire partager cette œuvre qui contribuera à pérenniser et à mettre en valeur notre histoire locale. Ces initiatives artistiques donnent une nouvelle dynamique à notre espace urbain.

Que l'esprit de solidarité continue de guider nos actions afin que notre commune demeure un lieu d'échanges, de partage et d'entraide.

En ce début d'année, je tiens à vous exprimer mes vœux les plus chaleureux. Que cette période de fêtes soit pour chacun l'occasion de se retrouver en famille, de célébrer les moments heureux et de nourrir les meilleurs espoirs pour les années à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture.
Bien à vous,

Christian Morin
Maire de St Jean en Royans
Conseiller Départemental de la Drôme

Infos pratiques

Horaires de la Mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanence des élus

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au
04 75 47 75 99

Contact

Mairie de Saint Jean en Royans
Place de l' Hôtel de ville
26190 SAINT JEAN EN ROYANS

mail : accueil@mairiesaintjeanroyans.fr

Sites internet

www.saint-jean-en-royans.fr
<https://fr-fr.facebook.com/StJeanVillage/>
<https://fr-fr.facebook.com/bouges.taville>
<https://politeia-france.fr/>

Directeur de publication

Christian MORIN

Maquette et infographie

Thibaut Dureuil

Photos Toutes les photos et illustrations sont la propriété de leur auteur.

Imprimé en France à 1750 exemplaires sur papier recyclé par Imprimerie Souquet.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.

L'écho des conseils

Pour les rendre plus clairs et lisibles, les comptes-rendus des conseils municipaux ont été simplifiés.

Ils sont consultables dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de Saint Jean dans l'onglet « Mairie ».

Conseil Municipal du 5 juin 2023

PARTICIPATION DES CLASSES TRANSPLANTÉES ÉCOLE PASTEUR
VOTE à l'unanimité pour la participation de 11 € par jour et par élèves St-Jeannais qui sont allés à Paris (classe CM2) soit 924 €.

ECHANGE FONCIER BEGUIN DIDIER-COMMUNE AIRE DE VOL LIBRE
VOTE à l'unanimité pour appliquer l'échange foncier de 3000 m² avec M BEGUIN Didier, propriétaire ayant donné son accord de principe. Les frais sont portés par la commune car c'est elle qui est demandeuse.

ETUDE AVANT-PROJET FRICHE CLUZE PHASE 1
VOTE à l'unanimité pour lancement de l'étude phase 1 du développement de la friche Cluze, partie piétonne, liaison avec le centre bourg et la collaboration avec l'EPHAD. Projet d'aménagement DAH avec les logements inclusifs et extension du périmètre d'intervention de l'étude à la friche Chuillon.

PVD : ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE HABITAT
VOTE à l'unanimité pour lancement de l'étude.

PVD : ETUDE SCHÉMAS DIRECTEURS PATRIMOINE IMMOBILIER
VOTE à l'unanimité pour lancement de l'étude.

PVD : ETUDES PRÉALABLES PROGRAMME RÉNOVATION PISCINE INTER-COMMUNALE LA CHAPELLE EN VERCORS
VOTE à l'unanimité pour lancement de l'étude.

RÉGULARISATION FONCIÈRE VIZIER LOCATELLI / COMMUNE
VOTE à l'unanimité.

REQUALIFICATION DU TERRAIN DE HAND EN UN TERRAIN MULTISPORTS
VOTE à l'unanimité.

Conseil Municipal du 3 juillet 2023

LE MAIRE FAIT PART DE SA DÉCISION PRISE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS :

De signer l'avenant au bail professionnel avec l'association de coworking « Le Hublot » consistant à modifier le montant du loyer qui passera à 450€ hors charges à partir du 15 juillet 2023 et ce pour une durée de 18 mois.

VALIDATION ÉTUDE FAISABILITÉ/PLAN DE FINANCEMENT AIRE DE VOL LIBRE GAUDISSERT
VOTE à l'unanimité.

VENTE/RÉGULARISATION FONCIÈRE VIZIER LOCATELLI-COMMUNE
VOTE à l'unanimité pour fixer le prix de vente à 1€ symbolique.

PLAN DE FINANCEMENT/AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS
VOTE à l'unanimité pour appliquer la recommandation de la Région de concevoir un projet progressif.

IMPLANTATION ENTERRÉE SILO À GRANULÉS PARCELLE 725 POUR CHAUFFERIE BOIS GRANULÉS RÉSIDENCE « LES ORCHIDÉES »
VOTE à l'unanimité pour mise à disposition de la commune d'un bout de terrain afin que Soliha Drôme puisse y enterrer un silo à granulés bois.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2023
VOTE à l'unanimité pour un groupement de commande avec les communes de Ste Eulalie, St Laurent, St Nazaire et St Thomas. Le prestataire a augmenté ses prix, augmentation liée à l'inflation. Le coût du repas passe de 3,63 € à 3,97 €. Coût moyen du repas 11,15 €. par jour et par enfant.

APPROBATION RAPPORT SUR L'EAU 2022
VOTE à l'unanimité.

VENTE D'UNE PARCELLE DE 16 M2 PAR SCI « LES SHEDS » À LA COMMUNE
VOTE à l'unanimité pour vente de régularisation de 16 m² par la SCI les Sheds à la commune à l'euro symbolique. Christian MORIN ne prend pas part au vote

AUTORISATION POUR CRÉATION D'UNE ŒUVRE DE STREET ART

VOTE à l'unanimité pour convention avec la société Orange pour créer une œuvre de street art.

Conseil Municipal du 11 septembre 2023

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ACQUISITION DE LA FRICHE « PONCET »

VOTE approuvé avec 4 abstentions pour l'annulation de la délibération n°458 du 6 septembre 2021 et l'acte de vente correspondant, la CCRV devant traiter directement avec l'EPORA.

ECHANGE DE PARCELLES COMMUNE / BEGUIN AIRE D'ENVOL PRIX-VALEUR
VOTE à l'unanimité les modalités financières de cet échange (570€).

DÉCLASSEMENT PONT DU TRAM

VOTE à l'unanimité pour déclasser le Pont du Tram après les travaux de réfections effectués par le Département afin de mettre en place un axe cyclable structurant et aménagé entre Saint-Nazaire-en-Royans et la Chapelle-en-Vercors.

INVESTISSEMENTS DÉPENSES IMPUTATION

VOTE à l'unanimité pour intégrer les acquisitions de matériels de festivités à coût peu élevé à l'inventaire communal et de les amortir sur 3 ans.

AMÉNAGEMENT « FRICHE CLUZE 2 » : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès des différents organismes.

ADMISSION EN EFFACEMENT DE DETTES BUDGET ASSAINISSEMENT

VOTE à l'unanimité pour éteindre 575,58€ de créances au budget Assainissement sur demande du comptable public.

ADMISSION EN EFFACEMENT DE DETTES BUDGET EAU

VOTE à l'unanimité pour éteindre 244,89€ de créances au budget Assainissement sur demande du comptable public.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Monsieur Dauty est désigné en remplacement de Madame Plançon, les représentants sont reconduits à l'identique pour l'équipe de la majorité.

La nouvelle composition est donc la suivante :

-1ère liste : Odile GIRBES, Maïté DUCRET et Jean-Daniel LAFOREST

- 2ème liste : Jean Christophe DAUTY et Marie GUIRIMAND

VOTE à l'unanimité.

Conseil Municipal du 9 octobre 2023

DÉSIGNATION 5ÈME ADJOINT SUITE DÉMISSION

Monsieur Hervé GONTIER, élu 5ème adjoint, a fait part au Préfet le 27 septembre 2023 de son intention de démissionner de son mandat d'adjoint en conservant son mandat de conseiller municipal. Cette démission a été acceptée en date du 3 octobre 2023. **VOTE** à l'unanimité de pourvoir le poste d'adjoint vacant sans élection complémentaire et de désigner Monsieur Dominique SARTORE sur ce poste d'adjoint

ADAPTATION À APPORTER AU PROJET DE PLU APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET APPROBATION DU PLU

VOTE à l'unanimité pour modifier le projet de PLU et approuve le projet de révision du PLU.

GESTION EXPLOITATION DU CAMPING LES BORDS DE LYONNE

VOTE à l'unanimité pour

> autoriser le Maire à lancer un appel à Manifestation d'Intérêt pour la gestion, l'exploitation et le développement du Camping Les Bords de Lyonne

> approbation du projet de cahier des charges et le projet de bail dérogatoire annexés à la présente

> approuve la création et la composition du jury

Composition du jury : I VIGNON, D SARTORE, C MORIN, ODILE GIRBES, M DUC MAUGE, M GUIRIMAND, F SECCHI, A DAMOY.

SOUTIEN FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 26 ET CONVENTION POUR LA MAISON DES INTERNES

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à solliciter le soutien du Conseil Départemental de la Drôme pour la Maison des Internes et à signer la convention dédiée et annexée à la présente.

SOUTIEN FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 26 ET CONVENTION POUR LA MAISON DES INTERNES

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à solliciter le soutien du Conseil Départemental de la Drôme pour la Maison des Internes et à signer la convention dédiée et annexée à la présente.

SIGNATURE CONVENTION AVEC AF COMMUNICATION POUR PRODUCTION PLAN DE VILLE

VOTE à l'unanimité de confier à AF Communication la production de plan de la ville contre régie publicitaire et autorise le Maire à signer la convention correspondante et toutes pièces se rapportant à cette décision.

CONVENTION POUR DESSERTE EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF QUARTIER LES PETITS BRUNS

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention pour la desserte en assainissement du Quartier des « Petits Bruns » et toutes pièces se rapportant à cette décision.

CONVENTION POUR DESSERTE EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF QUARTIER LES PETITS BRUNS

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention pour la desserte en assainissement du Quartier des « Petits Bruns » et toutes pièces se rapportant à cette décision.

Conseil Municipal du 13 novembre 2023

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à verser la somme de 35 717 € correspondant à la participation de la commune due à l'école Jeanne D'Arc et toutes pièces se rapportant à cette décision.

FRAIS DE SCOLARITÉ 2022-2023 À PERCEVOIR

VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à émettre les titres correspondants, pour un montant total de 51 358.40 € soit pour :
BOUVANTE : 6 062.00 €
LA MOTTE FANJAS : 7 839.20 €
ORIOLE EN ROYANS : 18 347.20 €
ROCHECHINARD : 2 045.60 €
ST ANDRE EN ROYANS : 749.60 €
STE EULALIE EN ROYANS : 1 397.60 €
ST LAURENT EN ROYANS : 749.60 €
ST MARTIN LE COLONEL : 10 826.00 €
ST NAZAIRE EN ROYANS : 749.60 €
ST THOMAS EN ROYANS : 2 592.00 €

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

VOTE à l'unanimité pour modification du budget principal de l'exercice 2023 afin d'ajuster les crédits budgétaires.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

VOTE à l'unanimité pour approuver les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables présentées au Conseil (Budget principal : 287,55€, Budget Eau 1764,05€, Budget Assainissement 3022,54€).

TRÉSORERIE DU BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR

VOTE à l'unanimité pour proroger jusqu'au 31 décembre 2024 l'avance de trésorerie de la commune au profit du budget « réseau chaleur » d'un montant de 200 000€ et pour autorise le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette décision.

CONVENTION CENTRE SOCIAL LA PAZ ACCUEIL MÉRIDIEN ET PÉRISCOLAIRE

VOTE à l'unanimité pour signer avec le centre social « La Paz » une convention de partenariat pour l'accueil périscolaire méridien, soir et mercredi après-midi pour une durée de trois ans (du 1er septembre 2023 au 31 août 2026). La participation financière de la commune est fixée à 163 505 € pour l'année scolaire 2023-2024 et qu'elle sera revue par avenant à la convention pour chaque année scolaire.

FRICHE FAURE PONCET

VOTE à l'unanimité pour autoriser EPORA à vendre le bien à la Communauté de Commune Royans Vercors selon les conditions financières décrites dans la convention soit 273 006,33€ TTC.

ACQUISITION DE LA FRICHE PINAT SUITE À PRÉEMPTION

VOTE à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire ou le premier adjoint à signer l'acte notarié en l'étude de Me André à Saint Jean en Royans pour l'acquisition de la friche Pinat au prix de 315 000 €. Monsieur le Maire indique qu'un projet de logements se réalisera sur cette parcelle, que la commune veillera à la qualité du projet.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGIE DU CDG 26

VOTE à l'unanimité pour désigner Madame Élise UNTERMAIER-KERLÉO en qualité de référent déontologues des élus dans la convention de mutualisation du CDG26.

ETUDE ITINÉRAIRE CYCLABLE - FINANCEMENT

VOTE à l'unanimité pour valider la proposition d'étude et le plan de financement d'un itinéraire cyclable entre la RD209 et la zone d'activité de La Roue, par le chemin des Bohémiens (St Jean 4000€, CCRV 4000€).

SIGNATURE CONVENTION SERVITUDE DE PASSAGE CANALISATION EAUX USÉES POUR ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DES « PETITS BRUNS »

VOTE à l'unanimité pour signer une convention de servitude de passage de canalisation eaux usées avec :
- Monsieur Pascal BELLE pour les parcelles AI 38 et 276
- Messieurs GARNIER Sylvain (propriétaire) et Monsieur Max VILLARD (usufruitier) pour la parcelle AI 333, pour réalisation de travaux d'assainissement collectif quartier « Les petits Bruns ».

MISE À JOUR DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

VOTE à l'unanimité pour la mise à jour des membres de la commission municipale Environnement, agriculture, énergies, déplacements, développement durable comme suit :
M. Dominique SARTORE, Franck GERBOUD, Armindo SOARES, Mme Lucie GUENICHE, M. Hervé GONTIER, Mme Odile GIRBES, M. Damien FERLIN, François PINTER, François AROD.
La composition des autres commissions reste inchangée.

MISE À JOUR DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES STRUCTURES ET ORGANISMES

VOTE adopté avec 19 voix pour et 3 abstentions pour la mise à jour de la composition des délégations aux différents organismes et structures comme suit :
P.N.R.V. (Parc Naturel Régional du Vercors) :
Titulaire : M. SARTORE Dominique
Suppléant : M. GENIN Frédéric

SMABLA (Syndicat Mixte d'Assainissement pour le Bourne et la Lyonne Aval) :

Titulaire : M. FERLIN Damien
Suppléant : M. SARTORE Dominique
Les représentations dans les autres organismes restent inchangées.

Recensement : faites bon accueil aux agents recenseurs

Le recensement général de la population est effectué sous l'égide de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques . Il est réalisé une fois tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. En 2024, la commune de Saint Jean en Royans est concernée. Les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants du 18 janvier au 17 février 2024.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ?

Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire... faites-lui bon accueil !

« Au vaillant pionnier du Vercors... »



Le 11 novembre 2023 dernier à l'aérodrome de Saint Jean, l'association des Pionniers du Vercors a dévoilé une plaque commémorative à la mémoire de Henri Grimaud. Un peu d'histoire...

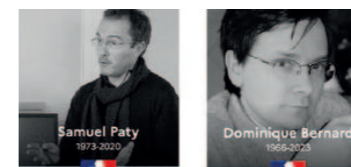
Henri Grimaud fut un « vaillant pionnier du Vercors et parmi les plus forts » pour paraphraser les paroles du Chant des pionniers du Vercors. Il est né le 10 Décembre 1917 à Saint Jean en Royans. Breveté pilote civil

dans le cadre de l'aviation populaire à Romans, il obtient son brevet de pilote militaire le 25 juillet 1938 à l'école d'Ambérieu et est nommé sergent le 16 novembre 1938. Après un stage de spécialisation « chasse » à Istres, il est affecté à la 7ème Escadre de chasse à Dijon en août 1939.

Affecté en Tunisie à l'automne 1940, le sergent Henri Grimaud prépare le concours d'élève-officier d'active et rejoint l'école de l'air de Salon de Provence en octobre 1942. Il est nommé Sous-lieutenant le 1er mars 1943.

En congé d'armistice de mars à août 1943, il entre dans la Résistance au sein du réseau « Andromède-Zéphyre ». Rappelé à l'activité le 1er septembre 1943, il est affecté à la Compagnie de guet 33/71 à Privas. Profitant d'une permission, il rejoint les Forces françaises de l'intérieur du Vercors le 9 juin 1944 et, après avoir été blessé le 14 juillet lors d'une attaque de la Luftwaffe, tombe au combat le 21 juillet 1944 à Vassieux-en-Vercors. Le lieutenant Henri Grimaud est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre 39-45 avec 2 citations ; il repose au cimetière de Romans. Si vous passez votre chemin route de Champlong, recueillez-vous un petit moment devant la stèle de ce combattant de la liberté.

Un moment de recueillement et d'union



Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty qui avait suscité une émotion considérable dans tout le pays, l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français de 57 ans, par un terroriste islamiste à Arras au mois d'octobre dernier a de nouveau jeté l'effroi dans tout le pays.

Pour marquer l'adhésion de la ville de Saint Jean au deuil collectif de la nation, les drapeaux des bâtiments publics avaient été mis en berne le jeudi 19 octobre, durant les obsèques de Dominique Bernard à Arras, et un moment de recueillement collectif et d'union face à l'obscurantisme s'était tenu Place de la Mairie à 10h pour rendre hommage aux deux professeurs assassinés et marquer notre rejet digne mais ferme de la barbarie.

Merci à tous ceux présents un instant ce jour-là et n'oublions jamais la lutte permanente face à l'obscurantisme...

Parole politique

Expression de l'opposition

Lors du Conseil Municipal du 11 décembre, nous avons voté le lancement d'une étude pour l'aménagement de chemins cyclables sécurisés aux entrées de St Jean, côté St Thomas et St Laurent, depuis les panneaux d'agglomération jusqu'au carrefour de Rochechinard d'un côté et au collège de l'autre.

Nous espérons que cette étude, financée avec l'aide de la Communauté de Communes, ne restera pas dans un placard et sera suivie des travaux d'aménagement nécessaires.

Circuler à vélo en sécurité dans et aux abords de St Jean se développe de plus en plus et n'a que des impacts positifs sur la santé, le porte-monnaie, l'environnement et la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Prévoir ces aménagements est pour nous une priorité !

Les élus de la liste Saint Jean Citoyen

Expression de la majorité

La prise en compte des mobilités douces est désormais l'un des critères majeurs d'aménagement des espaces publics et de la rénovation urbaine.

Le groupe majorité a intégré ce critère d'aménagement avec la création d'un chaucidou, la pose prochaine de 22 arceaux vélo, la modification du périmètre de la zone 30 à venir et le lancement d'une étude « mobilité entrées de ville ouest et est » financée également par la banque des territoires dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Cette étude débouchera sur des projets d'aménagement cyclables pour relier le centre-ville à la zone commerciale de la Roue par le pont des Bohémiens, sécuriser l'avenue des Pionniers du Vercors au-delà du chaucidou en direction de Saint Laurent ainsi que les déplacements vélo du centre-ville au collège.

Mais l'une des priorités de la majorité est le maintien et le développement du dynamisme commercial de Saint Jean qui, avec près de 40% des commerces du Royans Vercors, est aussi le bourg-centre commercial et de proximité de la Communauté de communes. Ce dynamisme repose en partie sur l'équilibre, la diversité et la complémentarité entre l'offre commerciale du centre-ville et celle de la zone de La Roue.

Le groupe majoritaire du conseil municipal

Des nouvelles du programme Petites Villes de Demain

L'« Opération de Revitalisation du Territoire Royans Vercors » est signée !



On l'a déjà évoqué dans un journal précédent mais rappelons que le programme « Petites Villes de Demain » a pour objectif de donner aux communes rurales qui exercent des fonctions de centralité dans un territoire les moyens de concrétiser leurs projets de développement commercial, de rénovation de l'habitat et d'aménagement urbain. A l'échelle du territoire Royans Vercors et des deux Communes PVD (La Chapelle et Saint Jean), une phase de 24 mois préparatoire et obligatoire a permis :

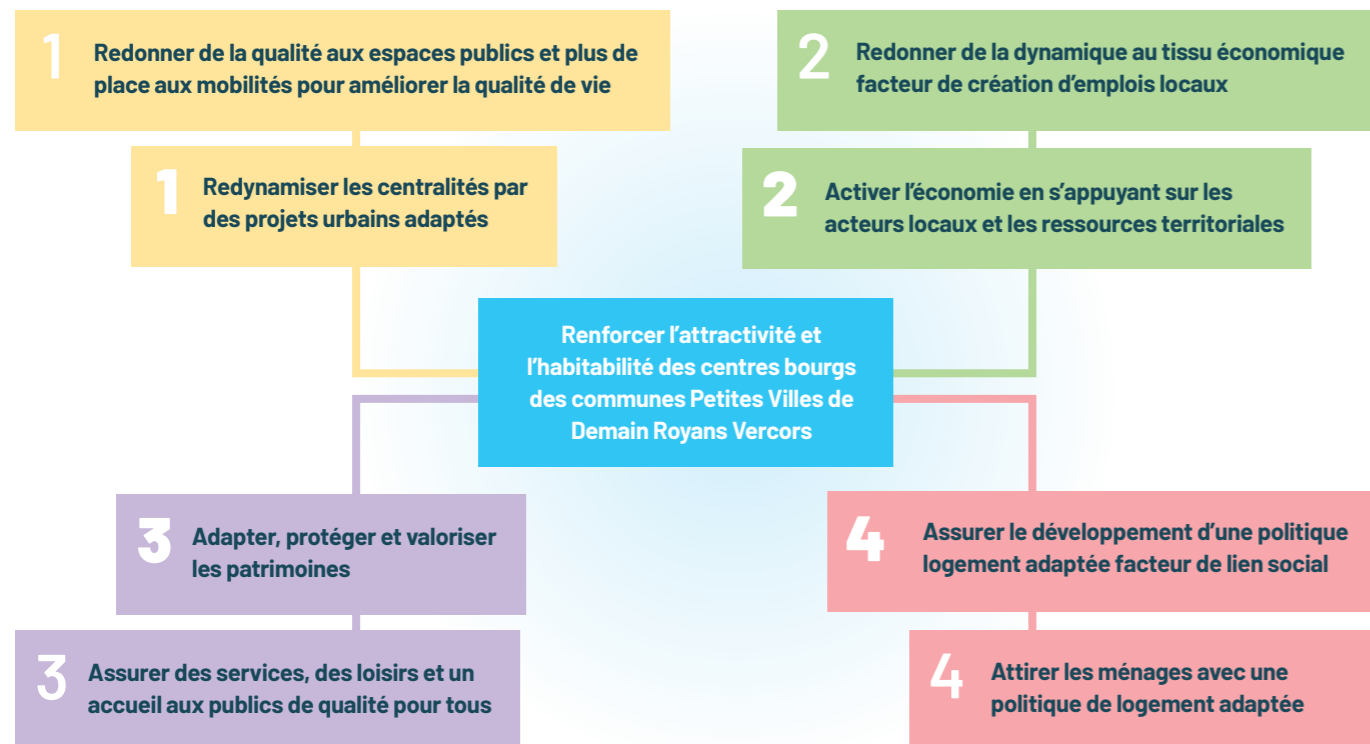
- **D'établir un diagnostic partagé,**
- **De programmer des études à forts enjeux** demandés par l'Etat (notamment une étude pré-opérationnelle habitat privé et une étude schéma directeur immobilier et énergie pour les bâtiments publics),
- **De valider une stratégie** structurée autour de 4 axes :
 1. **Redynamiser les centralités** par des projets urbains adaptés (dont les mobilités),
 2. **Activer l'économie** en s'appuyant sur les ressources locales,
 3. **Adapter, valoriser et protéger les patrimoines publics** bâtis,
 4. **Développer une politique habitat** adaptée et facteur de lien social.

Il a fallu ensuite bâtir un plan d'actions, axe par axe, précisant pour chaque projet : la thématique, la maîtrise d'ouvrage, le projet, le coût et le taux d'auto-financement prévisionnels, le lieu et le degré de maturité (voir tableau Exemple d'actions).

« C'est une véritable feuille de route pluriannuelle pour le territoire Royans Vercors et les communes de La Chapelle et Saint Jean, forte d'une cinquantaine d'actions dont plus de la moitié concerne notre ville ; elle trace un avenir possible, ambitieux, voulu et approuvé par les élus pour au moins les 5 années à venir » précisera le Maire Christian Morin lors de la signature de l'ORT le 20 décembre dernier en présence de Véronique Simonin Sous-Préfète de la Drôme, Marie-Pierre Mouton Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Jacques Adenot Président du Parc Naturel Régional du Vercors, Pierre-Louis Fillet Président de la Communauté de communes Royans Vercors et Jean-Michel Tarin Maire de La Chapelle en Vercors.



Les 6 signataires de l'ORT



Exemple d'actions

Thématique	Cadre de vie & Equipement public	Economie & Tourisme	Patrimoine & Rénovation énergétique	Offre habitat social adapté
Maîtrise d'ouvrage	Saint Jean	Saint Jean	Saint Jean	Saint Jean/DAH
Projet	City stade	Vol Libre Gaudissart parapente	Aménagement Rénovation école maternelle	14 log. Habitat inclusif
Coût prévisionnel	80 000€	350 000€	A définir	2 M 100€
Auto-financement prévisionnel	20 000€	45 000€	A définir	A définir
Lieu	Terrain de hand	Echarasson	Rue des écoles	A côté Maison de Santé
Maturité	2024	2024	2024	2025 2026

Avant la signature officielle de L'« Opération de revitalisation du Territoire Royans Vercors », les conseils municipaux de La Chapelle et de Saint Jean ainsi que le conseil communautaire avaient délibéré mi-décembre et approuvé le texte à une immense majorité (sur 72 conseillers municipaux et délégués communautaires : 63 « pour » et seulement 9 abstentions).

On l'a déjà évoqué mais rappelons que les villes et les territoires labellisés « ORT » voient leurs projets devenir prioritaires pour l'Etat. Le Conseil départemental de la Drôme soutient aussi fortement le programme « Petites Villes de Demain » avec son projet « Centres Villes et Villages » et une majoration des subventions pour les villes « PVD » du département. De plus, les investisseurs immobiliers et commerciaux « ciblent » les villes labellisées « ORT » pour investir vu les avantages de défiscalisation accordés par l'Etat. Enfin des outils juridiques et fiscaux sont mis à la disposition des communes « ORT » dans trois domaines clés : le commerce, l'habitat et la maîtrise du foncier. On en reparlera une prochaine fois !

L'« Opération de revitalisation du Territoire Royans Vercors », d'une durée de 5 années au moins, est donc la phase ultime et la plus importante du programme « Petites Villes de Demain ». Accompagnées par un nouveau Chef de Projet, M. Marc Esposto, qui était Directeur du Projet Urbain de la ville de Romans, les 3 collectivités signataires, La Communauté de communes Royans Vercors, La Chapelle et Saint Jean, vont pouvoir continuer de travailler ensemble et sur le temps long à adapter leurs bourgs-centres et le territoire Royans Vercors aux changements de demain.



Bienvenue Anne !

Anne Damoy est la nouvelle Directrice Générale des Services.

Journal municipal : Bonjour Anne ! Quelques mots sur votre situation personnelle si vous voulez bien ?

AD : Oui bien sûr ! Je suis originaire des Hauts de France et du Pas de Calais. J'ai 50 ans, je suis mariée et maman d'un grand garçon de 27 ans. Je suis attachée à Saint Jean depuis de nombreuses années puisqu'une partie de ma famille y réside. C'est donc avec une immense joie que nous rejoignons le Royans et son cadre de vie exceptionnel... Je suis vraiment heureuse de venir travailler à Saint Jean !

JM : Auparavant, vous étiez déjà dans la Fonction Publique ?

AD : Oui, je suis entrée dans la Fonction Publique en 1997. J'ai dirigé pendant 14 ans le Port de pêche et de plaisance de Camaret sur Mer dans le Finistère à la pointe de la Bretagne un peu « au bout du Monde »... Après les heures glorieuses, Camaret sur Mer fut longtemps le 1er port européen de la pêche à la Langouste. J'ai accompagné le port dans sa reconversion avec notamment l'essor fulgurant de la plaisance. Ce fut pour moi une expérience et un enrichissement incroyables... J'y ai travaillé avec une équipe formidable que je n'ai jamais perdue de vue après toutes ces années.

JM : Et après ces 14 années en Bretagne, un changement de cap ?

AD : Je pensais naïvement avoir tout appris de l'Administration Publique... j'ai quitté ce poste très opérationnel pour un poste plus axé sur les Finances Publiques. J'ai donc été en charge des Finances de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois sur la Côte d'Opale puis de la ville de Lambersart, 28 000 habitants, en Métropole lilloise. Je suis revenue à l'intercommunalité en prenant la direction des Finances, marchés publics et affaires juridiques de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre, un groupement de 71 communes.

JM : Un petit mot de conclusion ?

AD : C'est avec 26 années d'expérience dans la Fonction Publique que j'arrive à Saint Jean avec l'envie d'y apporter mon expérience, ma dynamique aux côtés des élus et des agents municipaux mais aussi de m'y installer définitivement ! Soyez assuré de mon dévouement et de mon investissement pour Saint Jean et ses habitants...

JM : Merci Anne et bienvenue à Saint Jean !



Bonne retraite Ghislaine et Evelyne !

Jeudi 1er décembre dernier, une réception était organisée par la municipalité à La Parenthèse pour le départ à la retraite de Ghislaine Brénat qui occupait le poste de Directrice Générale des Services et d'Evelyne Vignon, ATSEM à l'école maternelle.

En l'absence du maire Christian Morin, retenu par un décès dans sa famille, Frédéric Genin, 1er Adjoint, a rappelé dans son discours leurs parcours respectifs.

Frédéric Genin a tout d'abord évoqué les liens forts tissés avec Ghislaine Brénat, durant un mandat précédent, à passer des heures ensemble sur les budgets ou la recherche de subventions, sur les moments de doute, de fatigue mais aussi de joie lorsqu'un projet aboutit, un budget s'équilibre...

Il a ensuite rappelé son parcours. Ghislaine Brénat a été recrutée le 15 février 1983 par Monsieur Guillet en tant qu'agent d'entretien. Elle a tout d'abord fait de nombreux remplacements. En 1985, après la réussite au concours d'agent administratif, puis celui d'adjoint et enfin de rédacteur, elle passe par tous les services administratifs : accueil, urbanisme, comptabilité. En 2007, sous le mandat de Jacques Baudoin, elle devient Directrice Générale des Services après le départ de Josy Armand.

1983-2023 : 40 ans de dévouement au service de la commune... Au moment de la remise du bouquet et d'une invitation pour un week-end à Lou Riou, l'émotion est montée d'un cran avec les dernières paroles du discours « Gigi je te le dis : c'est avec regret et nostalgie que je te vois partir mais c'est une joie d'avoir travaillé avec toi ».

Frédéric Genin a ensuite évoqué le parcours d'Evelyne Vignon, à la retraite déjà depuis fin décembre 2022.

Evelyne Vignon intègre le personnel communal en tant qu'agent d'entretien en 1995. Elle devient Assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles en 1999. Vingt-trois années passées à l'école maternelle à exercer son métier avec passion, le mot n'est pas trop fort... D'ailleurs elle aimait dire que l'école était sa seconde maison !

Comme pour Ghislaine Brénat, Lou Riou et Saint-Tropez seront la prochaine destination week-end pour Evelyne Vignon mais les larmes furent difficiles à contenir lorsque ses deux anciennes collègues ATSEM retraitées, Pascale Aubert et Patricia Malsang, lui ont donné le bouquet de fleurs traditionnel...

Une cérémonie particulière

Samedi 11 novembre 2023 dernier a été commémorée la fin de la première Guerre Mondiale. Une commémoration de plus de la Grande Guerre diront certains..., des discours, année après année, qui se ressemblent diront d'autres...

Mais en ces temps troubles et incertains où la guerre s'enlise et s'oublie en Ukraine, où l'horreur puis la guerre frappe au Moyen-Orient, où un climat délétère et antisémite s'est installé de plus en plus en France, cette cérémonie avait quelque chose de particulier. Beaucoup de monde était réuni autour du monument aux morts pour honorer la mémoire des morts de la Grande Guerre mais aussi, en ces temps sombres, montrer la volonté, la nécessité de rester unis, de faire peuple.

Ce fut une cérémonie particulière aussi par la remise de la Croix du combattant à deux récipiendaires : le sergent-chef Bruno Fontaine pour les nombreuses missions effectuées durant 23 années dans l'armée (Tchad, Côte d'Ivoire, ex-Yougoslavie...) et l'Adjudant-Chef André Maisonnave qui, au cours de ses 31 années de carrière dans la gendarmerie, a notamment servi au Kosovo et en Serbie. Rappelons qu'il commande depuis le 1er novembre 2022 la brigade territoriale de Saint Jean en Royans.



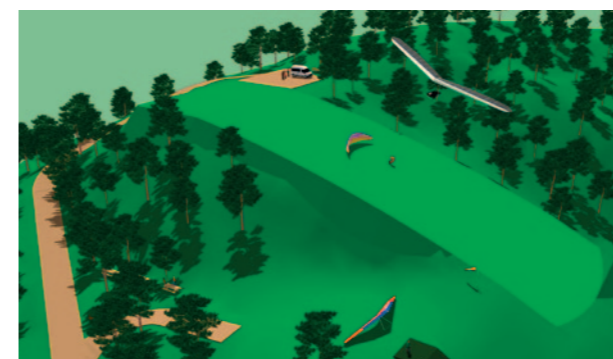
Aire d'envol libre de Gaudissart : l'étude de faisabilité validée

Au mois de juillet dernier, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, l'étude de faisabilité du projet d'aire d'envol libre de Gaudissart !

Le groupement qui l'a présentée au conseil municipal de juillet a aussi été choisi fin novembre comme maître d'œuvre et suivi de travaux qui devraient être réalisés à l'automne.

On l'a déjà évoqué, ce projet, piloté par la commune à travers un comité de pilotage élargi (club Les Tichodromes, Fédération Française de Vol Libre, conseil département de la Drôme, parc du Vercors, aéroclub, comité handisport, ONF, professionnels parapente, Espace naturel sensible Combe Laval...) a obtenu tous les feux verts des financeurs et notamment le premier d'entre eux, l'Union européenne, exigeante en matière d'intégration paysagère et de préservation des sites.

L'étroite collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors, qui soutient activement le projet, devrait permettre d'obtenir définitivement les financements de l'UE lors de la commission d'attribution du FEDER (fond européen de développement régional) au mois de mars. La subvention du département, qui soutient le développement des activités de pleine nature, est acquise pour un montant de 60 000€ ainsi que celle de la région (50 000€). Avec l'aide financière de 25 000€ apportée par les instances sportives (club, fédération et ligue de vol libre), le taux de subvention approchera les 90% du montant total !



On a déjà dit que ce projet semblait cocher toutes les cases : tourisme doux, activité de pleine nature, accessibilité handicap, faible empreinte carbone, développement économique, attractivité du territoire...

Les cinq délibérations le concernant, votées à l'unanimité, le confirment. Durant les réunions du comité de pilotage avec le bureau d'étude en 2023, la ligne directrice a toujours été claire : prise en compte de tous les acteurs du territoire, intégration paysagère maximale, réemploi des matériaux en place et renaturation poussée du site.

Rappel succinct du programme

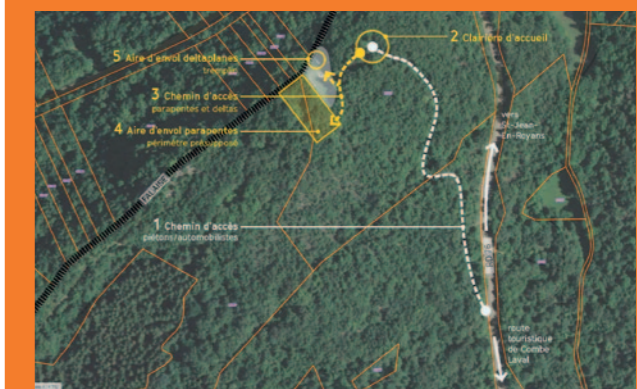
Les montagnes du Vercors offrent un cadre rêvé pour la pratique du parapente, sport nature actuellement en plein essor.

Les falaises du Royans sont prisées par de nombreux clubs locaux sollicitant l'espace aérien (Les Tichodromes, Vercors Envol, Vercors Vol Libre -deltaplans- ou encore le club et utilisateurs de l'aéroclub de Saint-Jean-en-Royans). Jadis créé pour le décollage des deltaplanes, le site du col de Gaudissart connaît aujourd'hui une utilisation exponentielle par les parapentistes et tend à ce titre à devenir l'aire de référence d'envol des pratiquants de la région, confirmés comme débutants.

Cependant la clairière actuelle, d'une surface d'environ 650 m², est très étroite, à flanc de falaise et relativement peu sécurisée, ce qui limite sa praticabilité aux initiés confirmés.

Pour accueillir de nouveaux pratiquants et permettre la découverte de ce sport à un public intergénérationnel (familles, personnes avec un handicap), le site actuel doit être repensé et amélioré dans son aménagement sur plusieurs points :

- Accès des automobiles et véhicules de secours depuis la RD76
- Reconfiguration d'un parking d'accueil d'au minimum 10 places
- Création d'une piste d'accès aux aires d'envol des parapentes et des deltaplanes
- Aménagement d'une aire d'envol de parapente adaptée pour l'apprentissage, les vols de découverte (baptêmes) et pour la pratique handisport
- Conception d'une aire de décollage permettant également de réattérir
- Restauration du tremplin de l'aire d'envol des deltaplanes
- Installation d'un bloc de toilettes sèches PMR
- Intégration de mobilier d'accueil divers (signalétique, pique-nique, gestion des stationnements...)
- Intégration paysagère, prise en compte des co-visibilités potentielles
- Réemploi des matériaux en place
- Renaturation du site.



Une rentrée « ordinaire »

Les trois dernières rentrées scolaires avaient été marquées par la pandémie de la Covid. Après deux rentrées avec le port du masque obligatoire (2021 et 2022) et une sans l'an dernier, c'est une rentrée « ordinaire » qu'ont faite les enseignants et élèves des écoles publiques et de l'école privée Jeanne D'Arc début septembre.

L'école Pasteur voit son effectif se stabiliser autour de 140 inscrits. Quant à l'école maternelle, son effectif se maintient avec 110 inscrits (106 l'an dernier) mais avec l'accueil de 9 « tout petits » âgés de 2 ans.

La rentrée à l'école privée Jeanne D'Arc, avec au total 92 élèves, s'est faite dans l'espace jardin à cause des travaux prévus normalement jusqu'en janvier 2024.



À l'école de la citoyenneté

La élèves de CM1 de l'école Pasteur et leur professeure, Mme Faure, se sont rendus à la mairie au mois de novembre dernier. Le Maire, Christian Morin et Mauricette Vallet, Adjointe, les ont reçus pour visiter les services administratifs, leur expliquer le rôle du Maire et d'une mairie mais aussi rappeler les principes et valeurs de la République. Un peu impressionnés au début de se retrouver assis autour de la grande table à la place des conseillers municipaux, les élèves ont vite retrouvé leur esprit de curiosité et les élus ont répondu avec plaisir et sérieux à leurs nombreuses questions. Un moment d'école « hors les murs » enrichissant pour tous...



Grand Repas 2023 : le goût du Japon



Nous vous avons déjà parlé du concept du grand Repas servi dans les restaurants scolaires le même jour : un menu unique pour chaque territoire, mettant en avant des produits locaux et de saison.

Au mois d'octobre, les produits de la Drôme et de l'Ardèche ont été sublimes par le Chef étoilé Masashi IJICHI, parrain de l'édition 2023. Masashi IJICHI, dit Chef Masa pour les intimes, est né au sud du Japon. Passionné de cuisine, il est arrivé en France en 2000 pour parfaire ses connaissances ; tout d'abord chez Michel Saran à Toulouse, puis à la Maison Pic à Valence. Il a ensuite ouvert son propre restaurant gastronomique, La Cachette, pour lequel il a obtenu une étoile Michelin en 2009, réalisant son objectif de jeunesse : obtenir une étoile.

Le développement s'est poursuivi avec l'ouverture il y a trois ans d'un restaurant bistrannique, Le Bac à Traille. Dans ses deux restaurants, on retrouve le goût du chef Masa pour les voyages : produits de terroir drômois et ardéchois bien sûr mais aussi recettes espagnoles ou italiennes et ingrédients japonais.

En tant que chef, il aime avant tout partager le goût des bonnes choses et est toujours à l'affût de nouveautés à faire goûter à ses convives. Le Grand Repas est l'occasion pour lui de faire découvrir à un plus grand public, et en particulier aux enfants, le goût du Japon.

Au menu de l'édition 2023 : toujours des produits locaux et de saison bien sûr mais cette fois avec une touche venant du soleil levant évidemment !

Le menu servi au restaurant scolaire de Saint Jean le 19 octobre : Salade bio bleu du Vercors, vinaigrette japonaise ; émincé de poulet label rouge, riz, sauce teriyaki ; moelleux châtaigne d'Ardèche.



Une journée au musée de Valence

Les élèves des classes de CE1/CE2 de Mme Struye et de CE2/CM1 de Mme Ré ont bien fini l'année scolaire précédente avec une visite découverte du musée de Valence et d'un atelier mosaïque. Rien ne sert d'aller bien loin parfois pour revenir enrichis et heureux ! Et si vous êtes observateur, vous verrez que deux ATSEM à la retraite avaient repris du service pour les accompagner...

Tous à l'opéra... à La Parenthèse



Vendredi 15 décembre dernier, toutes les classes de l'école Pasteur et deux de l'école Jeanne d'Arc ont pu assister à la retransmission sur grand écran, à La Parenthèse, du ballet « Le songe d'une nuit d'été », adapté de l'œuvre de William Shakespeare par Georges Balanchine dans le cadre d'un événement national, et du partenariat Micro-Folie avec l'Opéra national de Paris. « C'était presque comme si on était à l'opéra » diront certains enfants, émerveillés par un spectacle virevoltant et réhaussé par les costumes du couturier Christian Lacroix. Un moment féérique...



La numérotation des rues : à quoi ça sert ?

La numérotation des rues doit obligatoirement faire l'objet d'une demande en mairie. Les plaques de numérotation sont mises à disposition gratuitement en mairie. Cette obligation de demande en mairie permet de géolocaliser précisément votre habitation. En cas d'urgence, les pompiers ou les secours ne perdent pas de temps ! Et dans la vie de tous les jours, cela facilite la vie de tout le monde (La Poste ; livraisons ; services à la personne...).

Et la zone bleue ?

Le stationnement en zone bleue est gratuit mais limité dans le temps (1h30). Pour en bénéficier, un simple disque de stationnement est nécessaire, disponible gratuitement en mairie. La zone bleue sert à fluidifier le trafic automobile pour permettre à chacun de s'arrêter et accéder au commerce de son choix. Si vous voulez vous garer plus longtemps, plus de 500 places de parking sont à votre disposition dans Saint Jean.

Des travaux à l'école Jeanne d'Arc

Depuis la rentrée scolaire, d'importants travaux de réhabilitation et d'extension sont en cours à l'école Jeanne d'Arc. Des engins passent et repassent dans la cour, au grand bonheur des enfants. Mais c'est la grue qui a remporté le premier prix des curieux !

Dès ce mois de janvier 2024, les enfants vont pouvoir profiter d'une salle de restauration entièrement refaite avec plus de places, plus de lumière et un confort de travail accru pour les salariés.

La cour de récréation se refait une beauté avec une nouvelle entrée qui retrouve sa place originelle au 25 rue Jules Nadi, un théâtre de verdure et différents revêtements du sol qui permettront la création d'espaces plus adaptés aux jeux. L'école a fait le choix de privilégier des revêtements naturels sur plus des deux tiers de l'espace cour afin de trouver un équilibre entre commodités et enjeux environnementaux. L'équipe de l'école est bien sûr très mobilisée pendant cette période de transition.

Il faut noter que ces travaux sont réalisés avec le soutien de la Fondation Drômoise de l'enseignement catholique.



Trois marches bien pratiques...

Le composteur derrière l'Office de Tourisme était jusqu'à maintenant assez difficile d'accès notamment pour les personnes âgées... C'est désormais du passé : trois imposantes marches en pierre posées par les services techniques permettent un accès confort et sécurisé au site de compostage !

Les biodéchets dans la poubelle grise c'est fini !

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages doivent trier leurs biodéchets et les séparer du reste de la poubelle

(loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire de février 2020).

Quels déchets composter ?

Dans la maison	Dans le jardin
Epluchures de fruits et de légumes (même les agrumes)	Tonte de pelouse (séchée ou en petite quantité)
Fruits et légumes abîmés	Branchages (en broyat ou petits morceaux)
Coquilles d'oeuf (écrasées)	Feuilles mortes
Mouchoirs et papiers absorbants, papiers kraft (en petits morceaux)	Restes de culture
Marc, filtres et dosettes de café, sachets de thé	Fleurs et plantes fanées
Restes de repas	Paille et foin

Gérer ses biodéchets lorsque l'on n'a pas de jardin

Le **compostage partagé** en pied d'immeuble ou en centre bourg permet aux habitants de venir déposer leurs biodéchets.

Vous souhaitez participer à la mise en place d'un site de compostage collectif sur votre commune ?

La mise en place de sites de compostage collectif nécessite la formation de personnes ressources qui participent aux opérations de compostage partagé, en lien avec la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous former en tant que **Référent de Site**, une formation gratuite financée par la CCRV, afin de participer au développement du compostage de proximité !

Renseignements auprès de la CCRV :
l.vignon@cc-royans-vercors.org ou : 06 72 42 43 04



Vente de composteurs en plastique recyclé à 15€

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de faciliter l'achat de composteurs individuels, qui seront vendus **15€ au lieu de 30€ à partir du 1er février 2024**.

L'enveloppe allouée à cette opération est de 1500€ pour l'année 2024, équivalent à la vente de 100 composteurs.

Pour en bénéficier : se rendre au siège de la CCRV à St Jean-en-Royans ou à La Maison du Paysans à La Chapelle-en-Vercors, ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Installez-le à même le sol, dans un endroit accessible, à l'ombre de préférence. Déposez dedans vos déchets organiques en équilibrant les déchets secs et humides, brassez régulièrement. Au bout de quelques mois, vous obtiendrez du compost prêt à utiliser dans votre jardin !



Pourquoi pas des toilettes sèches ?

Les bouleversements climatiques et leurs lourdes conséquences sur la biodiversité ne sont plus contestables aujourd'hui... Il va bien falloir changer nos habitudes y compris celles de notre vie quotidienne. On n'y pense pas mais les toilettes sèches ont beaucoup évolué en 20 ans ! Elles peuvent parfois devenir une solution alternative d'assainissement individuel secondaire voire principal pour une maison.



Elles permettent d'économiser 3 à 6 litres d'eau à chaque utilisation. Faciles d'installation et peu coûteuses, elles sont une alternative pratique pour toute personne dont l'habitat est entouré de terrain permettant de réceptionner le compostage. Elles peuvent être installées à l'intérieur de la maison ou dans le jardin. Le temps est loin de la cabane rudimentaire au fond du jardin et des toilettes sèches d'intérieur et design sont désormais proposées à la vente.

Quelle réglementation ?

En principe, il n'y a pas besoin de déclaration préalable à la mise en place de toilettes sèches. Si vous souhaitez installer vos toilettes à l'extérieur, la construction ne doit pas excéder 5 m² de superficie (article R421-2 du code de l'urbanisme).

Pour les habitations situées dans des zones sans assainissement collectif, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de conseiller les particuliers et de contrôler le fonctionnement des toilettes. Qui dit toilettes sèches ne dit pas le laisser-aller et l'absence de règles à respecter. Vous pouvez contacter la Communauté de communes pour plus de renseignements ; le SPANC fait partie de ses compétences.

Les déchets ?

Afin de préserver l'environnement et la santé publique, il est impératif de composter les déchets des toilettes sèches sur une aire à l'abri des intempéries afin d'éviter les écoulements et la pollution des eaux. Par ailleurs le compostage ne doit occasionner aucune gêne pour le voisinage.

Les bons Cyber réflexes !

Internet est devenu un outil indispensable dans notre vie quotidienne mais il est aussi de plus en plus utilisé à des fins malveillantes ! Ayez les bons réflexes... assurez-vous que vous suivez bien les conseils de la CNIL, Commission Nationale Informatique et Libertés.

1 DES MOTS DE PASSE SOLIDES ET DIFFÉRENTS POUR CHAQUE COMPTE TU CHOISIRAS



Un mot de passe c'est comme une clé propre à chaque porte, elle te protège de l'intrusion. Si tu te fais voler un mot de passe que tu utilises pour différents sites web ou applications, ils pourront tous être piratés !

BONNES PRATIQUES

- Utiliser des mots de passe suffisamment longs, complexes et surtout différents pour chaque compte.
- Les garder secrets et privilégier un gestionnaire de mots de passe sécurisé pour les conserver.

2 LES MISES À JOUR DE TES APPAREILS SANS TARDER TU FERAS



Les failles de sécurité de tes logiciels, applications et matériels sont comme des portes laissées ouvertes pour les pirates. Ils peuvent les utiliser pour accéder à tes données personnelles ou les voler.

BONNES PRATIQUES

- Faire les mises à jour des logiciels, applications et appareils, dès qu'elles te sont proposées pour corriger leurs failles de sécurité.
- Activer les options de mises à jour automatiques chaque fois que c'est possible

3 EN LIEU SÛR, UNE COPIE DE TES DONNÉES TU CONSERVERAS



Copier tes données, c'est les sauvegarder pour éviter de les perdre en cas de piratage, de vol, de panne ou de casse de tes appareils.

BONNE PRATIQUE

- Penser à faire régulièrement des sauvegardes de tes données sur un sauvegardes de tes données sur un autre support (clé USB, disque externe, cloud...) pour pouvoir les retrouver en cas de problème.

4 DES MESSAGES INATTENDUS ET ALARMANTS TOUJOURS TU TE MÉFIERAS



L'hameçonnage ou phishing, ce sont des messages (courriels, SMS, réseaux sociaux) ou appels d'escrocs qui se font passer pour un organisme familier (banque, administration...). Ces arnaques visent à te voler des informations personnelles et bancaires, te faire télécharger un virus ou directement t'escroquer.

BONNES PRATIQUES

- Toujours te méfier et ne pas te précipiter pour cliquer ou répondre.
- Vérifier toujours l'information par toi-même, en te connectant à ton compte sur le service concerné.

PLUS DE CONSEILS SUR

CNIL.FR

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Rouler à vélo, c'est bien... En respectant la loi, c'est mieux !

Les mobilités douces se développent de plus en plus aujourd'hui en ville mais aussi en milieu rural et c'est très bien. La municipalité en a fait l'une de ses priorités avec la création d'un chaudiou avenue des Pionniers du Vercors, la pose prochainement de 22 arceaux vélos en plus des « tire-bouchons » déjà installés et le lancement d'une étude « mobilité entrées de ville ouest et est » (Saint-Thomas et Saint Laurent) dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Les enjeux de cette étude :

- Relier le centre-ville en toute sécurité à la zone commerciale de la Roue avec la création d'une voie douce passant par le pont des Bohémiens et jusqu'au panneau d'entrée de ville côté ouest,
- Aménager aux mobilités douces et sécuriser l'avenue des Pionniers du Vercors au-delà du chaudiou en direction de Saint Laurent jusqu'au panneau d'entrée de ville côté est,
- Sécuriser les déplacements vélo du centre-ville au collège.

La prise en compte des mobilités douces est désormais l'un des critères majeurs d'aménagement des espaces publics et de la rénovation urbaine. Que ce soit pour le futur quartier cœur de ville de la mairie à la Lyonne, la requalification des places publiques et des entrées de ville, le réaménagement du carrefour de Rochechinard...

Le chantier pour adapter la ville aux nouveaux modes de déplacement est immense. Le périmètre et la signalisation des zones 30 km/h notamment est à revoir afin d'avoir une cohérence zone 30 km/h « cœur de ville ». Ce sera fait prochainement.

Pour autant, ce n'est pas parce qu'ils sont plus nombreux qu'avant que les utilisateurs de vélo peuvent s'affranchir des règles et de la loi en roulant en sens interdit comme sur la première partie de la rue Hector Alléobert.

Rappelons que les cyclistes peuvent prendre les routes en sens interdit dans les cas suivants :

- Zone 30 km/h
- Route 30 km/h
- Route avec signalisation sens interdit « sauf vélos »

Les zones 30 Km/h dans Saint Jean :

- rue de l'Industrie (sens unique mais les vélos peuvent donc la prendre dans les deux sens).
- rue Jean Jaurès
- avenue de Provence
- avenue Benjamin Malossane
- avenue Jules Nadi
- avenue des Pionniers du Vercors

Rappel : les rues médianes qui relient deux zones 30 km/h et qui sont en sens interdit ne peuvent pas être remontées à vélo car l'arrêté municipal ne les englobe pas dans la zone 30 km/h ; exemple : la rue Berthelot.

Les routes limitées à 30 km/h dans Saint Jean :

- rue des Ecoles à partir de La Parenthèse : sens interdit mais pas de signalisation autorisant les vélos donc interdit de la remonter à vélo devant la maternelle...
- rue Pasteur
- sur les ralentisseurs



Le samedi des mobilités actives

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, le samedi 11 septembre dernier, la route de Combe Laval était fermée aux voitures, motos, camping-cars... et réservée aux vélos et piétons.

Plus de 300 personnes en ont profité pour (re)découvrir ce site emblématique du Royans Vercors et l'opération « La route est à nous » devrait être reconduite cette année.

De nombreuses animations ont eu lieu Place de la Mairie ce jour-là également avec notamment la possibilité d'essayer des VAE (vélo à assistance électrique, vélos-cargos...) en partenariat avec la CCRV et l'association Drômolib..



Christian Morin et Frédéric Genin au Col de la Machine

Téléthon : le Royans à l'image de la France

Le compteur final des promesses de dons du téléthon 2023 a dépassé les 80 millions d'euros sur le plan national !

Pour le téléthon du Royans 2023, vin chaud, bugnes, brioches, chants, défilé des sapeurs-pompiers attendaient le public venu nombreux le premier soir malgré la pluie ! les Royannais ont pu se réchauffer avec la nouvelle animation « Muscle tes mollets » ! Le Royans, une fois de plus, a démontré son dynamisme et sa générosité à l'image de la France puisque les dons ont atteint 10 521.33 € et dépassé la somme de l'an dernier grâce notamment à la participation du Crédit Agricole Centre-Est.

Merci aux bénévoles des comités des fêtes de Saint Jean et de Saint Laurent qui ont porté cette manifestation...

Merci aux partenaires... Et merci pour votre générosité !



Ne jetez plus (ou moins...) : faites réparer !

Cette année et pour la première fois en France, des journées nationales de la réparation ont été organisées du 20 au 22 octobre 2023.

Un appareil thermique, électrique ou électronique en panne ? Une chaussure à ressemeler ? Un meuble à restaurer ? Pour donner une seconde vie à vos objets au lieu de les jeter, faites appel aux réparateurs du Royans-Vercors !

Maison des Internes aussitôt dit, aussitôt (re)faite !

Souvenez-vous, c'était début septembre...
et le Docteur Cheminel lançait un appel à l'aide :

« Chers(ères) habitant(e)s du Royans Vercors,
Les professionnels de santé ont aujourd'hui besoin de votre aide.
Des étudiants en médecine en fin de cursus vont venir effectuer des stages de 6 mois auprès des professionnels et patients du Royans Vercors. Si nous voulons espérer les fidéliser sur notre territoire il est indispensable de leur proposer d'y résider.
C'est ainsi qu'a émergé notre projet de « Maison des Internes » qui permettra de proposer un logement meublé à loyer modéré à nos étudiants. Nous avons la maison mais des travaux s'imposent.
Nous avons besoin de vous, professionnels ou amateurs des travaux intérieurs. Vous avez du temps à offrir, des compétences particulières ? Vous avez envie d'apporter votre aide à ce beau projet ? Rejoignez-nous, nous en avons grandement besoin ! »

C'est peu dire que l'appel lancé par le docteur Cheminel via les réseaux de communication de la commune a été entendu ! Bénévoles, artisans à la retraite voire en activité, élus sont venus prêter mains fortes les week-ends et les soirs de semaine aux deux maîtres d'œuvre de ces travaux, Damien Ferlin, Adjoint en charge du suivi du projet pour la municipalité, et son épouse Myriam, Présidente du Centre de Santé du Royans et véritable cheville ouvrière du projet « Maison des Internes ».



Deux mois et demi de travaux, deux mille heures de travail bénévole, deux cents heures de prestation gratuite par des artisans... Une maison refaite de fond en comble à l'intérieur. C'est simple, tout a été cassé presque pour remonter des cloisons, refaire l'électricité, installer un nouveau chauffage (pompe à chaleur), créer 3 chambres, une SDB, deux WC... Puis il a fallu repeindre, poser le plancher, monter les meubles de cuisine et des pièces, décorer et jusqu'à acheter couettes, draps, vaisselles... Enfin tout pour accueillir confortablement les étudiants en fin d'étude de médecine. Impossible de citer les noms de tous les bénévoles et artisans qui se sont retroussés les manches, ils sont trop nombreux mais un grand merci à tous !



La municipalité a pris en charge la totalité des coûts de matériaux et d'aménagement à hauteur de 40 000 €. Une subvention de 7000 € du Département de la Drôme va être versée pour la prise en charge de 50% des équipements (électroménager et mobilier). Afin de pérenniser le projet dans le temps et simplifier la vie des locataires, la municipalité va louer la maison, propriété de l'EPHAD. Les futurs médecins occupants participeront au loyer et charges à hauteur de 150 € par mois et par personne.

Début décembre dernier, deux internes en médecine, Anaïs Piolat et Amélie Coutsiers ont pu emménager dans une maison entièrement rénovée et leur seul souci a été de choisir leur chambre respective... Si Amélie va terminer son internat auprès de médecins de Crest et Die, Anaïs le fait auprès de Juliette Wittman à Saint Laurent et les Docteurs Cheminel à Saint Jean depuis le 1er novembre. Prochainement, trois autres internes pourront travailler à Saint Jean, Saint Laurent et également à La Chapelle auprès de Justine Delorme.

Il n'existait que deux Maisons des Internes dans toute la Drôme. Leur succès est tel que les listes d'attentes de jeunes médecins souhaitant y résider s'allongent. Désormais la troisième et la seule en milieu rural est à Saint Jean !
L'enjeu ? Lutter contre la désertification médicale en permettant aux étudiants en médecine de finir leurs études dans des conditions optimales, de vivre dans notre région, d'en apprécier le cadre de vie et... de s'installer définitivement dans le Royans-Vercors !



Bienvenue aux internes !

Maison de Santé : missions et fonctionnement de la « petite » urgence

Les missions :

Le pôle de santé de Saint Jean en Royans rassemble une quarantaine de professionnels de santé libéraux : médecins, sage-femmes, infirmiers, infirmière asalée, kinésithérapeutes, pharmaciens, orthophoniste, pédicure podologue, diététicienne, psychologues, psychomotriciennes, ergothérapeute, ostéopathe, ambulancier. Certains exercent dans les locaux de la Maison de santé de Saint Jean en Royans ; d'autres à Saint Laurent, Saint Nazaire, Saint Thomas en Royans...



Au-delà de leurs activités courantes, ces professionnels de santé libéraux s'organisent pour coordonner des actions dans le cadre d'un projet de santé collectif défini conjointement

au regard des besoins observés de la population. Ensemble, ils oeuvrent notamment pour la mise en place d'actions de prévention (cancers, diabète, addictions, etc.) et pour l'amélioration de l'accès aux soins dans un contexte généralisé de manque de professionnels de santé. Par ailleurs, ils travaillent en collaboration avec les collectivités locales, les établissements de santé et médico-sociaux ainsi que le centre de santé Royans Vercors.

La « petite » urgence :

Pour faciliter l'accès aux soins pour des situations relevant de la « petite » urgence, des consultations médicales sont assurées par les médecins généralistes de Saint Jean en Royans et Saint Laurent en Royans selon l'organisation suivante :

A Saint-Jean :

Les Docteurs Anaïs LIETARD-CHEMINEL, Pierre-André CHEMINEL et Xavier DECHAMBRE, installés dans la Maison de Santé du Royans à Saint Jean, proposent des consultations sans RDV du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30. Les patients doivent d'abord passer par le secrétariat situé au 1er étage (à droite).

A Saint-Laurent :

Les Docteurs Lucie CALU, Juliette WITTMANN, Dominique BUISIERE MONT BRUN et Médéric SEGERS du cabinet médical du Cholet à Saint Laurent proposent des consultations du lundi au vendredi sur RDV dont des créneaux d'urgence sont proposés tous les jours et régulés par téléphone au secrétariat de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

ATTENTION : ces consultations pour la « petite » urgence ne concernent pas :

- Les renouvellements d'ordonnance,
- Les certificats médicaux,
- Le suivi médical régulier des patients.

Et pour toute urgence grave ou vitale, il faut bien sûr toujours appeler le 15.

IMPORTANT : Les professionnels de santé font au mieux pour améliorer le service rendu aux patients, traiter l'afflux de personnes et gérer le manque de personnels soignants. Merci de faire preuve de respect, de patience et de compréhension à leur égard.



Un bon repas et une bonne ambiance

Le repas des aînés 2023 s'est tenu le jeudi 30 novembre dernier.

Attendu par beaucoup impatients de partager ce moment de convivialité, ils étaient plus de 100 à s'être inscrits à ce repas gratuit pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans.

Le menu a tenu toutes ses promesses et c'est un véritable repas de Noël qu'a servi la Maison Carballo : Terrine de canard en deux façons ; Toast de pain d'épice et sa brunoise acidulée ; Civet de cerf sauce grand veneur ; Gratin dauphinois ; Légumes de saison rôtis ; Fromage blanc à la crème ; Buche pâtissière ; Kir, jus de fruit, vin, café...

La bonne ambiance durant le repas a continué une bonne partie de l'après-midi et certains n'ont pas hésité à se lancer sur la piste de danse poussés par la belle prestation de l'orchestre Marcel's River et ses reprises rétro et musette...



La vaccination : un geste simple contre le Covid !

Le Covid est toujours là... Pensez à vous faire vacciner ! Il suffit de prendre rendez-vous :

Centre de Soins infirmiers (Maison de Santé, rue de l'industrie)

RDV par téléphone au :

04 75 48 61 43

Construction de l'Hôtel de Ville

Le 10 juillet 1879, l'ancienne mairie de St Jean en Royans menace ruine. Mais ce jour-là, l'architecte E. Tracol présente son projet de reconstruction de l'hôtel de ville approuvé quelques jours plus tard par Mr Masclet, maire de Saint Jean, puis par Le Préfet de la Drôme le 21 mai 1880. Le devis initial s'élève alors à la somme de trente-trois mille soixante-deux francs or et soixante-quinze centimes.

Dès lors les travaux pourront commencer, sous la direction de l'entrepreneur Joseph Girodin, avec de la pierre de taille d'Oriol en Royans, du sable de grain moyen pur et lavé provenant de la Lyonne et d'une qualité de chaux bien cuite et non éventée.

La construction s'achève 3 ans après, le métré définitif étant signé le 14 mars 1883.

Finalement, et après quelques imprévus, le coût total de la construction s'élève à 53 596.14 F.



Ce petit article ne se veut pas exhaustif sur l'histoire de l'Hôtel de ville, édifice emblématique de Saint Jean qui, pendant des décennies, a connu de grandes heures avec la salle de spectacle à l'étage où se jouaient concerts, pièces de théâtre, ballets et qui se transformait en salle de cinéma à guichet fermé !

Afin de pouvoir inscrire la visite de l'Hôtel de Ville aux Journées Européennes du Patrimoine au mois de septembre 2024, nous avons besoin de vous ! Faites-nous parvenir tout document, photographie, archive, livre... concernant l'édifice et son riche passé. Nous vous en remercions par avance.

Les pierres ont parlé...

La vallée du Royans drômois au pied des falaises est riche en pierres. Les hommes, dès le moyen âge, les ont utilisées pour construire des routes, des murs, des cabanes, des terrasses...

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2023 et tout au long d'une exposition de 13 panneaux imagés et installés à l'Office de tourisme de Saint Jean, les bénévoles de l'association « Royans d'hier et d'aujourd'hui » ont pu expliquer leur démarche, leurs rencontres avec les habitants et leurs découvertes sur les constructions des pierres sèches : constructions parfois atypiques dans la région, originales et artistiques.

D'anciens outils de carriers étaient aussi exposés. Un tas de pierres du Royans était même disponible dans la salle pour permettre aux visiteurs de construire une sculpture en pierres sèches. Et certains se sont lancés !



Le demi-siècle du Centre Social LA PAZ

Et oui, en 2023, le Centre Social la Paz a fêté ses 50 ans !

Structure associative d'Education Populaire, le Centre Social œuvre pour permettre à tout un chacun de bien vivre en Royans Vercors. Il développe des propositions pour tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Royans Vercors, de la Toute petite enfance avec la gestion de Crèches jusqu'aux seniors avec le portage de repas à domicile en passant par l'accompagnement de Collectifs d'habitants à l'exemple des Collectifs Bouge Tranquille et Part'Âge qui ont permis la création des Transports Partagés.

En 50 ans, l'association n'a cessé d'être à l'écoute des besoins et des envies des habitants. Elle a grandi au fil des ans pour aujourd'hui être gouvernée par un Conseil d'Administration de 17 membres et comptabiliser 42 salariés et gérer un budget de 2,3 millions d'euros. Le Centre Social aspire à contribuer à une politique d'action sociale adaptée aux habitants, en étroite collaboration avec ses partenaires et tout particulièrement les collectivités locales que sont la Communauté de Communes Royans Vercors, la commune de Saint Jean en Royans et les autres communes.



Pour souffler ses 50 bougies, le Centre Social a imaginé 4 temps forts répartis tout au long de l'année :

- Le mercredi 10 mai, premier temps en relation avec le premier axe de notre Projet Associatif : « L'enfance et la jeunesse, une richesse pour le territoire Royans Vercors ». L'ensemble des animations qui y ont été proposées s'adressaient aux enfants et aux familles.
- Deuxième temps du vendredi 8 juin au dimanche 10 juin 20h avec 50h d'animations « culture et mobilités douces » autour de notre Assemblée Générale qui démarrait les festivités.
- Le troisième temps, le samedi 16 Septembre en référence au second axe de notre Projet Associatif : « Œuvrer à l'accès à la culture pour tous et trouver des solutions d'habitats adaptées aux besoins de chacun ». La proposition était culturelle tout particulièrement destinée au public senior.
- Le dernier temps, le mercredi 18 Octobre 2023 avec une proposition d'animations construite avec de nombreux partenaires locaux et qui portait sur le dernier axe de notre Projet Associatif : « Être acteur de la Transition Ecologique en Royans Vercors ».

Le mot de la fin sera pour Isabelle Concessi, Directrice du Centre Social La Paz : « Tous ces moments auront été riches de rencontres, d'échanges, de convivialité et aussi de solidarité et nous en sommes ravis. Nous espérons pouvoir poursuivre encore de très nombreuses années un travail de qualité à vos côtés et ainsi apporter notre contribution à l'attractivité de ce magnifique territoire Royans Vercors où il fait bon vivre. Alors Rendez-Vous en 2073 pour fêter tout aussi dignement nos 100 ans !! ».

50 ans, ça se fête !



Une belle « Faites du numérique » !

Dans le cadre de la « Faites du Numérique » au mois de décembre dernier, une Battle (anglicisme issu de la culture rap et hip-hop : joute improvisée de plusieurs personnes devant un auditoire) était organisée à La Parenthèse entre les partisans et opposants du numérique pour encourager les jeunes et leurs parents à réfléchir sur la place du numérique, des réseaux sociaux, de l'Intelligence Artificielle dans nos vies. Une vingtaine de personnes avaient relevé le défi. Peu de monde pour un sujet aussi important mais c'était en même temps que le Téléthon 2023... ça n'a pas empêché les participants de combattre valeureusement, chacun essayant de trouver l'argument décisif « pour » ou « contre » pour terrasser l'adversaire !

Les différents événements et spectacles proposés sur notre territoire lors de la « Faites du Numérique » ont rencontré un vif succès ! De la battle sur le numérique au combat de robots Légo en passant par la projection du ballet de l'opéra de Paris « Songe d'une nuit d'été » à La Parenthèse...



Battle numérique au sommet !

Noël des enfants de l'UCIA : toujours un bon moment

C'est devenu désormais un événement attendu par beaucoup, les enfants mais aussi les parents !

Les commerçants de l'UCIA ont organisé le Noël des enfants le dimanche 17 décembre, place de la Mairie.

Au programme : Père Noël, jeux gonflables, crêpes, poneys, maquillage, pêche aux canards...

Sous un beau soleil, petits et grands ont bien profité de l'ambiance de Noël avec un peu d'avance. Une journée festive réussie...



Street Art : une fresque en direct

Tout au long de l'année 2023, l'Association des bénévoles de la médiathèque a mis le Street Art à l'honneur. Après une exposition, une conférence, la peinture avec les jeunes et une visite guidée à Grenoble, ville pionnière en matière de Street Art, ce projet s'est terminé avec la réalisation d'une fresque sur le bâtiment de la société Orange, Place de la Poste, par Romain Charvet Street-artiste reconnu.

Ce projet était soutenu par la municipalité qui est intervenue auprès de la société Orange avec laquelle elle a signé une convention de création et de pérennisation de l'œuvre. Il a pu voir le jour grâce aux bénévoles de la médiathèque qui ont porté le projet et à la société Orange qui a donné son accord.



« Agir contre le cancer » : une belle mobilisation pour une belle action !

C'est toujours un succès et l'édition 2023 était à la hauteur des précédentes...

170 marcheurs et 80 cyclistes avaient répondu présents au mois de juin dernier pour soutenir l'association « Agir contre le cancer 26 » !

Une belle mobilisation et un beau succès une fois de plus pour cet événement derrière Michel Duc Maugé, initiateur local de cette action dédiée cette année à la mémoire de Maurice Villard, employé municipal décédé l'an dernier.

Et maintenant que le docteur Duc Maugé est à la retraite, les éditions suivantes seront peut-être encore plus ambitieuses !



Mercredis Sur Places : plébiscités une fois de plus tout l'été !

Le dernier mercredi sur place, Place de la commune libre du Sert fin août, a clôt l'édition 2023 en beauté avec le groupe Spécial Ka qui, avec sa Majesté le Groove, a fait remuer âmes, cœurs et corps !

Les Mercredis Sur Places 2023 ont connu un franc succès ! Merci au public, fidèle et varié et surtout de plus en plus nombreux ! Merci aux associations partenaires et aux bénévoles sans qui rien ne serait possible et... merci aux artistes !

On vous donne rendez-vous l'été prochain pour les Mercredis Sur Places 2024 ! L'édition 2024 s'annonce très prometteuse, mariant le cirque, la musique et la danse... Le programme final n'est pas encore complètement arrêté mais retenez déjà la date du 10 juillet pour un spectacle de cirque spectaculaire et aérien... Un moment rare et une ode acrobatique aux artistes du cirque qui enchantera petits et grands !



Calendrier pétanque Fairplay

Mars :

- > Samedi 16 : Fédéral Doublette
- > Dimanche 17 : Fédéral triplette

Avril :

- > Samedi 6 : Concours des Laboureurs
- > Samedi 20 : Concours de l'amical des joueurs du SCR à Oriol en Royans
- > Samedi 27 : Concours officiel doublettes A+B

Mai :

- > Samedi 4 : Concours « raviolles & caillettes » ouvert à tous
- > Samedi 19 et dimanche 20 : Grand Concours de pétanque 96 triplettes ouvert à tous

Juin :

- > Samedi 1er : Concours inter-sociétés (7 joueurs(es), 2 féminines mini par équipe) limité 32 équipes

Juillet :

- > Samedi 20 : Concours « raviolles & caillettes » (en fonction de la date du Rallye Friedman)



Race Across France : les locaux ont fait fort... pour la dernière édition

Et oui, vous avez bien lu ! Après 6 années consécutives dont la toute première édition en 2018, la Race Across France a décidé de changer le parcours 2024 de la plus importante course d'ultracyclisme d'Europe reliant Le Touquet à Mandelieu La Napoule en passant par Megève et notre ville. Saint Jean ne sera pas ville partenaire de la prochaine édition. Il faut bien l'avouer, la nouvelle a été rude... Au fil des ans, la municipalité s'est énormément investie et la préparation et l'organisation de la RAF s'amplifiaient au fur et à mesure que cette course prenait de l'ampleur en devenant une référence mondiale de l'ultracyclisme. Si la première édition avait compté une quarantaine de participants accueillis avec une belle assiette de raviolles au gymnase pour se reposer avant de repartir, l'ampleur de l'organisation avait suivi le succès de cette course : mille participants des 5 continents, presque une semaine d'ouverture du gymnase jour et nuit, Saint Jean ville étape des longues distances ET ville départ du fameux 500 km, une pasta party géante de 250 personnes les deux dernières années, des centaines de fougasses, pognes, fromages, fruits secs, boissons, café, soupes... englouties ont nécessité de plus en plus d'investissements des agents municipaux, des élus et des bénévoles ! D'ailleurs, ce qui a fait très vite la réputation de Saint Jean dans cette course, c'est son sens de l'accueil et sa

générosité... Les organisateurs de la RAF et les coureurs étaient tous d'accord pour le dire. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle aventure !

Ils étaient 6 du Royans Vercors à participer à la Race Across France 2023 et le moins que l'on puisse dire, c'est que les locaux ont fait fort !

Sur l'épreuve des 500 km dont le départ donné à Saint Jean sous une pluie battante vendredi 30 juin, ils ont trusté les premières places : si Guillaume Peyronnet, de Saint Jean, n'a pas pu rééditer sa performance de 2022 (1er), il finit second à seulement 7 mn du vainqueur ! Renaud Rouanet, de La Chapelle, est 5ème à 1 heure 36 mn du premier. Laurent Bou et Franck Bouvier, de Saint Laurent, sont tout près du podium avec la quatrième place en formule duo et un superbe 23ème rang au classement général ! Quant à Jacques Villard, il a joué de malchance pour sa troisième participation... En 10ème position au pied du mythique Col de La Cayolle, son éclairage l'a lâché en pleine ascension au milieu de la nuit ! Il a perdu énormément de temps à la montée et surtout dans l'interminable et dangereuse descente de 33 km ! Parti pour faire un chrono, Jacques a préféré se déclarer hors course pour finir « tranquillement » l'épreuve. N'oublions pas aussi Charafe Zouari inscrit sur les 1000 km cette année et qui a gagné son pari de finir l'épreuve en un peu moins de 5 jours !

Bravo à tous ces sportifs, merci à tous ceux qui ont participé à cette belle aventure et à faire en sorte que Saint Jean et le Royans Vercors deviennent encore un peu plus une « terre de vélo » désormais de renommée mondiale.

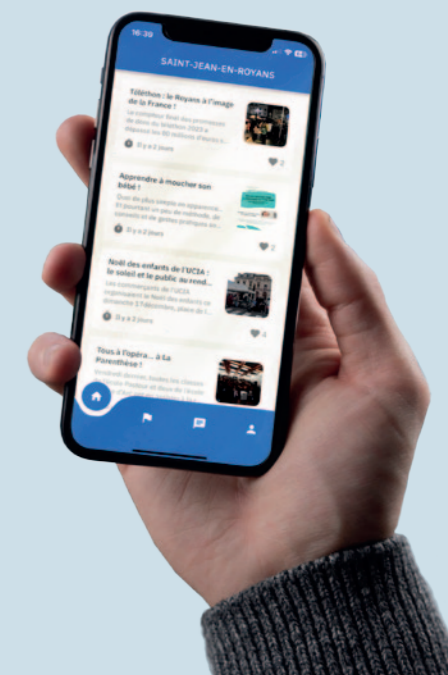
L'aventure se poursuit pour la Race Across France en 2024 avec un parcours de Lille à Mandelieu en passant par le Massif Central et les Pyrénées. Mais il n'y a aucun doute : la course d'ultracyclisme repassera un jour par les Alpes, le Vercors et Saint Jean !



De loin en tête !

Vous êtes à ce jour 1150 abonnés à notre application mobile « Politeia » ! Plus que jamais la commune de Saint Jean fait la course en tête des collectivités publiques avec un ratio abonnés/habitants record !

Merci de votre adhésion et de votre engouement pour ce moyen de communication qui se veut le plus réactif possible pour vous informer de l'actualité municipale, sociale, culturelle, associative de la ville de Saint Jean et bien souvent de la Communauté de communes Royans Vercors.



Atelier fleurs pour préparer le Corso !

Les ateliers fleurs pour décorer les chars du Corso ont commencé ! Une première soirée, suivie de la bûche de Noël, a été organisée en décembre. Venez nombreux les mardis et jeudis à 20h en salle du conseil municipal pour confectionner les fleurs des chars et aussi partager un moment de convivialité !

Le comité des laboureurs a besoin de vous pour faire perdurer le Corso tant attendu par beaucoup et qui reste un moment fort de la vie saint-jeannaise...

Et n'oubliez pas, le Corso, c'est le dimanche 7 avril !





Bonne année
2024

Christian Morin, Maire
Les adjoints au Maire,
Les conseillers municipaux,
Et l'ensemble des agents de la municipalité saint-jeannaise
vous souhaitent une très belle année 2024

**Et vous convient à la cérémonie des vœux
le vendredi 19 janvier à 19h à La Parenthèse**